DLP21-8-90001554





GRANDES

BULLETIN TECHNIQUE N° 21 DU 16 AOUT 1990

BETTERAVE : Début d'installation de l'oïdium

SITUATION :

Rouille : lente progression

Ramulariose : situation saine

Oïdium : début d'apparition de la maladie dans les secteurs maritimes : cas signalés dans les région de Montreuil et d'Ardres. Les brouillards locaux du matin semblent avoir favorisé le développement du champignon.

PRECONISATION :

1er cas

> Vous n'avez pas encore réalisé d'intervention fongicide :
>
> **REALISER, DES QUE POSSIBLE, UN TRAITEMENT FONGICIDE,** quelle que soit la date d'arrachage

Produits conseillés :

ALTO BS	2 kg/ha	)
GEYSER	0,5 l/ha	)
IMPACT	1 l/ha	) cf bulletin n° 19
PUNCH C	0,5 l/ha	)
PENNSUC	1 l/ha	)

2e cas Vous avez déjà appliqué un soufre :
—> intervenir avec un produit polyvalent à longue rémanence 15 jours après le dernier traitement.

3e cas Vous avez déjà effectué un traitement avec un produit polyvalent, NE REALISER UN TRAITEMENT QUE DANS LES CAS SUIVANTS :

P244



MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
STATION REGIONALE - Avertissements Agricoles - Laboratoire
rue Bernard Palissy ... LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21 28.27.27
Abonnement annuel : à l'ordre Régisseur de Recettes D.R.A.F. Nord Pas-de-Calais
ISSN 0758-7938 - CPPAP n° 1863 AD

* **Arrachage précoce** :
Si récolte dans plus de 45 j et traitement effectué avant 20 juillet —> intervenir dès que possible.

* **Arrachage tardif** :
Si traitement réalisé avant le 1er août —> intervenir entre le 20 et le 30 août,
si traitement réalisé entre le 1er et le 10 août —> un 2e traitement sera sans doute envisagé début septembre pour les arrachages au delà du 20 octobre, selon l'évolution des maladies.